

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE TREZIERS****Séance du 28 mars 2014**

Date de convocation : 24. 03..2014  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de procuration : 0  
Votes pour : 11  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET : Désignation d'un Délégué au Syndicat Intercommunal A.GE.D.I.**

L'an deux mille quatorze le vingt huit mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

**Présents** : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – LOUVET M – RICHOU D – SANDRES M – CHIVA F – BLIN C – MARCO D – RAMOS C – MORLEY R -

Madame BLIN Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient, compte tenu que la collectivité est membre du Syndicat Intercommunal AGEDI, de désigner le délégué au Syndicat,

Le Conseil Municipal ouïe les explications du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté Préfectoral DFEAD-3B-98 du 22 janvier 1998 du préfet de Seine et Marne, créant le Syndicat AGEDI,

Vu l'arrêté Préfectoral DRCL-BCCCL du 16 juin 2011, du Préfet de Seine et Marne, autorisant la modification des statuts du Syndicat,

Vu les arrêtés du Préfet de Seine et Marne portant adhésion et retrait des collectivités membres, depuis 1998

Considérant le renouvellement des assemblées délibérantes, la collectivité membre du Syndicat Intercommunal AGEDI doit désigner au délégué A.GE.D.I.

Après un vote,

L'assemblée a désigné, Monsieur FAURE Robert, premier adjoint, résidant 4 rue de la Serre 11230 TREZIERS, mail : [faure.robert@wanadoo.fr](mailto:faure.robert@wanadoo.fr) 06 51 13 70 56 ;comme représentant de la collectivité au dit syndicat qui sera convoqué à l'Assemblée Spéciale du groupement intercommunal A.GE.D.I.

Ainsi fait et délibéré, les, jour mois et an que dessus.

REÇU A LA  
SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE

U 1. AVR. 2014

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous Préfecture le 01-06-14  
Et notification du 02-06-14

